

18
19

RAPPORT
ANNUEL



Nous
soignons!



Fondation de l'Ordre
des infirmières et
infirmiers du Québec

Plus que jamais les infirmières et infirmiers du Québec sont appelés à jouer un rôle prédominant quant aux enjeux d'accès et de qualité des soins. Votre soutien accélère le développement du plein potentiel des infirmières et infirmiers pour mieux soigner.

Pourquoi faire un don à la Fondation de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ)?	page 3
Vos dons à l'échelle provinciale	page 3
Mot de la présidente	page 4
Pour mieux soigner – Un programme de subvention qui se distingue	page 5
Prix Coup de cœur leadership – Une reconnaissance à l'image de la profession	page 7
Les infirmières et infirmiers au cœur de nos subventions	page 8
Rayonnement	page 9
Activités de financement	page 10
Conseil d'administration	page 12
États financiers	page 13
Cercle des leaders	page 23
Notre mission	page 24

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives Canada, 2019
Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2019
ISSN 1923-838X (imprimé)
ISSN 1923-8398 (en ligne)
© Fondation de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec, 2019

Créé par l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec

4200, rue Molson
Montreal (Québec) H1Y 4V4
Tél.: 514 935-2501 • 1 800 363-6048, poste 232
Télééc.: 514 935-2055 • info@fondationoiiq.org • fondationoiiq.org

POURQUOI FAIRE UN DON À LA FONDATION DE L'ORDRE DES INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS DU QUÉBEC (OIQ)?

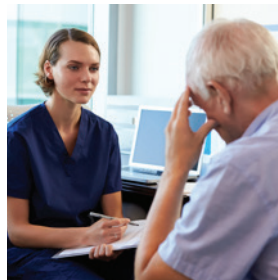
- > **POUR PARTICIPER** à des projets qui améliorent l'accès aux soins;
- > **POUR AIDER À PERFECTIONNER** la qualité des soins de santé pour tous les Québécois;
- > **POUR METTRE EN LUMIÈRE** le rôle essentiel des infirmières et infirmiers dans le système de santé;
- > **POUR INVESTIR** dans le progrès et dans l'avenir de notre système de santé;
- > **POUR ACCÉLÉRER** l'évolution de la profession infirmière par la diffusion des connaissances émanant de projets soutenus;
- > **POUR EXPRIMER** sa reconnaissance à une infirmière ou à un infirmier qui a facilité notre parcours dans la maladie ou celui d'un proche;
- > **POUR SOUTENIR** une profession qui suscite l'admiration et qui compte quelque 76 000 infirmières et infirmiers au Québec.

VOS DONNÉS À L'ÉCHELLE PROVINCIALE

Tous les projets soutenus par la Fondation ont des retombées directes sur l'ensemble de la population québécoise grâce à la combinaison de la générosité de nos donateurs et de l'expertise infirmière.



Permettre à des enfants de 0 à 18 ans atteints d'une maladie à issue fatale de recevoir des soins dans un environnement qui répond à leurs besoins de façon personnalisée | Le Phare Enfants et Familles, Prix Coup de cœur leadership 2019.



Accompagner précocement les personnes suivies en GMF recevant un diagnostic de cancer tout au long de la trajectoire de soins | CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Pour mieux soigner 2018.



Guider les parents dans les soins complexes que requiert un bébé prématuré en leur enseignant, notamment, la méthode du peau-à-peau et l'allaitement | Unités de soins intensifs néonataux (USIN) du Québec, Pour mieux soigner 2017.

MOT DE LA PRÉSIDENTE



Je suis très heureuse de vous présenter le rapport annuel 2018-2019, qui met en lumière l'influence considérable de la Fondation sur l'expertise infirmière. En raison de notre engagement, nous pouvons être fiers de faire partie des changements et des améliorations à venir. Comme vous le constaterez dans ce rapport, l'accomplissement de réalisations innovantes et inspirantes a amélioré les soins infirmiers et facilité l'accès aux soins et services de santé.

Nous sommes fiers des résultats et de l'avancement des projets soutenus par les subventions *Pour mieux soigner* accordées en 2017 et 2018. Elles ont contribué, entre autres, à la création de la première communauté virtuelle de pratique en soins intensifs néonataux au Québec, la CVP Neon@t. Ses ambitions sont inspirantes : le soutien du développement des enfants prématurés, la réduction de la morbidité néonatale et du séjour hospitalier, ainsi que la stimulation des parents à s'impliquer.

Aussi, elles ont permis de soutenir le projet ACCEPt (Accompagnement, Communication, Compréhension via l'Expérience Pt), mis sur pied par le CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean, qui favorise un accompagnement précoce par des infirmières et infirmiers en groupe de médecine familiale (GMF), dès qu'une personne reçoit un diagnostic de cancer.

Également, le prix *Coup de cœur leadership* 2019, d'une valeur de 25 000 \$ remis à la ressource Le Phare Enfants et Familles, soutiendra les enfants de 0 à 18 ans atteints d'une maladie à issue fatale, dans un environnement répondant à leurs besoins de façon personnalisée.

En terminant, je souhaite remercier sincèrement tous les généreux donateurs. Grâce à eux, nous avons pu réaliser plus de projets innovants contribuant directement à l'amélioration de la qualité et de l'accessibilité des soins infirmiers. Je tiens aussi à mentionner l'importante contribution des bénévoles qui donnent de leur temps à la Fondation et le précieux apport des membres du Conseil d'administration.

Lyne Tremblay, inf., M. Sc. inf.
Présidente
Fondation de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec
Consultante en soins infirmiers



POUR MIEUX SOIGNER UN PROGRAMME DE SUBVENTION QUI SE DISTINGUE

La Fondation de l'OIIQ finance la réalisation de projets cliniques infirmiers novateurs, jusqu'à un maximum de 250 000 \$, grâce à son programme de subventions *Pour mieux soigner*, lancé en 2013. Porteurs et mobilisateurs pour l'ensemble des membres de la profession, les grands projets *Pour mieux soigner* sont des initiatives d'infirmières et d'infirmiers qui améliorent concrètement la qualité et la sécurité des soins, ainsi que leur accès pour les Québécoises et les Québécois.

« Le projet a créé un engouement auprès des infirmières et infirmiers en GMF, car il donne un nouveau sens à leur pratique. En effet, ils considèrent maintenant les patients atteints de cancer comme des patients atteints d'une maladie chronique et ajustent leurs interventions en ce sens. »

Isabelle Boulianne,
Directrice administrative enseignement,
recherche et innovation du CIUSSS
du Saguenay-Lac-Saint-Jean

POUR MIEUX SOIGNER 2018

INTÉGRATION PRÉCOCE DE L'APPROCHE PALLIATIVE : UN DOMAINE D'EXPERTISE INFIRMIÈRE ET UNE APPROCHE NOVATRICE EN GMF BASÉE SUR L'EXPÉRIENCE PATIENT

Mis sur pied par le CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean, le projet ACCEPt (Accompagnement, Communication, Compréhension via l'Expérience Pt) favorise un accompagnement précoce par des infirmières et infirmiers en groupe de médecine familiale (GMF), dès qu'une personne reçoit un diagnostic de cancer. Cette démarche introduit de manière précoce les soins palliatifs, nommés « soins d'accompagnement ».

Le projet vise à optimiser la contribution des infirmières et infirmiers œuvrant en GMF afin d'offrir un accompagnement des personnes touchées par le cancer tout au long de la trajectoire de soins. Que ce soit concernant l'évaluation de la condition de santé, l'éducation, le soutien dans les autosoins et la coordination des soins dans une approche interdisciplinaire, la mise en œuvre du plan d'intervention est centrée sur le patient et ses proches.

La subvention aidera à développer ce rôle novateur sur l'ensemble du territoire dans les 12 autres GMF et pourrait servir de modèle à d'autres régions.



POUR MIEUX SOIGNER 2017

FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DES ENFANTS PRÉMATURÉS ET LA PARTICIPATION ACTIVE DES PARENTS PAR L'OPTIMISATION DES MEILLEURES PRATIQUES INFIRMIÈRES DANS LES SIX UNITÉS DE SOINS INTENSIFS NÉONATALS (USIN) DU QUÉBEC.

La création d'un partenariat d'envergure entre les six USIN (Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine, Centre universitaire de santé McGill, Centre hospitalier universitaire de Québec, Hôpital Maisonneuve-Rosemont, Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke, Hôpital général juif) et quatre universités québécoises vise à concentrer les efforts infirmiers afin d'améliorer les résultats de santé des nouveau-nés prématurés et de leur famille.

La subvention de la Fondation a contribué, entre autres, à la création de la première communauté virtuelle de pratique en soins intensifs néonataux au Québec, la CVP Neon@t. Ses ambitions sont inspirantes : le soutien du développement des enfants prématurés, la réduction de la morbidité néonatale et du séjour hospitalier ainsi que la stimulation des parents à s'impliquer.

« Un des facteurs de succès de la communauté virtuelle se traduit par la confiance que les membres ont les uns envers les autres. Pour développer cette confiance, il ne fallait surtout pas négliger les rencontres présentes, ce que l'appui de la Fondation de l'OIIQ a permis d'instaurer. »

Audrey Larone Juneau, cadre-conseil en sciences infirmières, volet soins critiques, au CHU Sainte-Justine.



PRIX COUP DE CŒUR LEADERSHIP UNE RECONNAISSANCE À L'IMAGE DE LA PROFESSION

Créé en 2017, le prix *Coup de cœur leadership* est un prix de reconnaissance pouvant atteindre 25 000 \$. Il est remis à un organisme à but non lucratif ou de bienfaisance, ou à une coopérative ayant une réputation bien établie, qui valorise la profession infirmière et reconnaît l'influence déterminante du travail des infirmières et infirmiers au Québec. L'appui financier aidera notamment son lauréat à assurer la continuité de ses services, ainsi qu'à créer ou élargir l'offre de services en soins infirmiers.

« Grâce au prix Coup de cœur leadership, Le Phare Enfants et Familles a multiplié les formations sur place, par visioconférence et sur sa plateforme en ligne (www.phare-formation.com), afin de permettre ainsi aux 166 stagiaires accueillis durant l'année 2018-2019 d'approfondir leurs connaissances en soins palliatifs pédiatriques. »

Hélène Lévesque, inf. B. Sc. M.A.P.
Directrice des soins et services du
Phare Enfants et Familles.

LE PHARE EST LA PREMIÈRE MAISON DE SOINS PALLIATIFS PÉDIATRIQUES DU QUÉBEC. L'ORGANISME, QUI VIENT TOUT JUSTE DE FÊTER SES 20 ANS, ACCUEILLE LES ENFANTS DE 0 À 18 ANS ATTEINTS D'UNE MALADIE À ISSUE FATALE, DANS UN ENVIRONNEMENT QUI RÉPOND À LEURS BESOINS DE FAÇON PERSONNALISÉE. LE MILIEU DE VIE DU PHARE DEVIENT L'UNIVERS OÙ LES ENFANTS S'AMUSENT LE RESTE DE LEUR EXISTENCE.

Le Phare compte 16 infirmières qui travaillent en interdisciplinarité avec le personnel de l'organisme, mais aussi des hôpitaux et des organismes de proximité. Leur rôle est central dans le suivi des jeunes patients pour assurer aux familles des soins empreints de compassion. Les infirmières analysent les besoins, rallient les collaborateurs et créent les conditions pour que chaque enfant profite de tous les instants. Les services du Phare s'adressent aux enfants malades, à la fratrie et à leurs parents. Elles sauront les accompagner jusqu'à la fin de vie de l'enfant, puis avec leurs collègues, offriront un suivi de deuil aussi longtemps que nécessaire.

Les infirmières du Phare assurent aussi la direction des soins et services, jouent un rôle-conseil en soins palliatifs et en suivi de deuil, et coordonnent la formation et le développement professionnel du personnel.

Grâce à la subvention *Coup de cœur leadership*, le Phare va intensifier son travail interdisciplinaire, accroître le partage de connaissances et diversifier la formation auprès des professionnels de la santé et des étudiants. L'organisme prévoit aussi d'accroître sa collaboration avec les hôpitaux pédiatriques et les services de première ligne.

LES INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS AU CŒUR DE NOS SUBVENTIONS

Plusieurs membres de la profession infirmière permettent aux différentes subventions de la Fondation de l'OIIQ de se concrétiser. Découvrez certains d'entre eux.

PROJET ACCEPt PAR LE CIUSSS DU SAGUENAY — LAC-SAINT-JEAN, POUR MIEUX SOIGNER 2018



Isabelle Boulianne,
Directrice administrative
enseignement,
recherche et innovation
du CIUSSS du
Saguenay–Lac-Saint-Jean



Sylvie Massé,
Infirmière et directrice
des soins infirmiers
du CIUSSS du
Saguenay–Lac-Saint-Jean

UNITÉS DE SOINS INTENSIFS NÉONATALS DU QUÉBEC, POUR MIEUX SOIGNER 2017



De gauche à droite : **Marilyn Aita**, professeure à la Faculté des sciences infirmières de l'Université de Montréal et chercheuse au Centre de recherche du CHU Sainte-Justine; **Sonia Semenic**, professeure à l'École des sciences infirmières Ingram de l'Université McGill; et **Audrey Larone Juneau**, cadre-conseil en sciences infirmières au CHU Sainte-Justine

LE PHARE ENFANTS ET FAMILLE, PRIX COUP DE CŒUR LEADERSHIP 2019



De gauche à droite :

Chloé Bouley, inf.
Chef d'équipe au Phare Enfants et Familles

Karine Morissette Caron, inf.
Chef d'équipe au Phare Enfants et Familles

RAYONNEMENT

Grâce à des communications régulières, la Fondation de l'OIIQ fait connaître les projets qu'elle subventionne ainsi que sa mission.

CONGRÈS ANNUEL DE L'OIIQ

La Fondation de l'OIIQ a assuré une présence soutenue au Congrès annuel de l'OIIQ grâce à la tenue d'un kiosque afin de promouvoir ses activités de collecte de fonds et de communiquer sa mission aux quelque 3 000 congressistes présents.



PERSPECTIVE INFIRMIÈRE

La revue *Perspective infirmière* présente une rubrique de la Fondation de l'OIIQ accompagnée d'une annonce publicitaire. La revue est distribuée cinq fois par an à près de 76 000 infirmières et infirmiers et à environ 6 000 étudiants.



INFOLETTRE À L'INTENTION DES DONATEURS

Outil précieux, l'infolettre permet à la Fondation de communiquer avec quelque 45 000 abonnés. Deux éditions ont été diffusées dans l'année 2018-2019 pour informer les membres de l'évolution des projets.



RELATIONS MÉDIAS

Des communiqués de presse ont été envoyés aux médias pour, entre autres, annoncer les résultats de la 16^e Soirée Florence tenue au printemps 2018 et les remises de prix et de subventions.



ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Afin de soutenir des projets infirmiers porteurs pour la profession infirmière et la population québécoise, la Fondation de l'OIIQ a poursuivi ses efforts de collecte de fonds en 2018-2019. Voici un résumé des principales activités.

CAMPAGNE ANNUELLE AUPRÈS DES INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS



36 %
de participation

→ 169 063 \$
en dons

Sur le thème « Je clique. Je donne. Nous soignons! », les infirmières et infirmiers ont été invités à faire un don de 5 \$ au moment de leur inscription au Tableau 2018-2019 de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec. Solidaires et sensibilisés à cette cause, 36 % des membres de la profession ont accepté de soutenir la Fondation, ce qui a permis d'amasser 169 063 \$.

CLASSIQUE DE GOLF AU PROFIT DE LA FONDATION DE L'OIIQ



Mario Parent, Lyne Tremblay, Mario Dion et Louise Cardinal

Depuis 2017, la présidente de la Fondation de l'OIIQ organise une Classique de golf afin d'amasser des dons pour permettre à des infirmières et infirmiers de mettre sur pied des projets novateurs et porteurs. Ainsi, le lundi 11 juin 2018 a eu lieu cet événement convivial au Country Club de Montréal, à Saint-Lambert. À la fin de journée, le dévoué Comité organisateur bénévole a remis 34 500 \$ à la Fondation de l'OIIQ.

DONS COMMÉMORATIFS ET AUTRES DONS

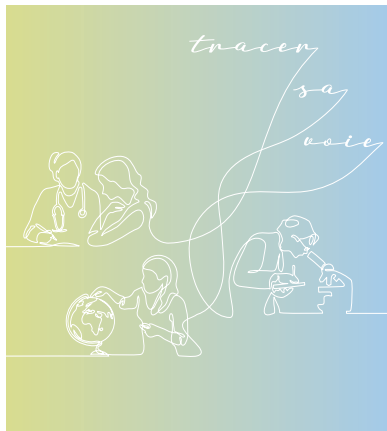
La campagne auprès des employés de l'OIIQ et les dons divers, y compris ceux à la mémoire de personnes décédées, ont rapporté 2 347 \$.

34 500 \$
Classique de golf



dons de
= 2 347 \$

SOIRÉE FLORENCE 2018



Dans le cadre de la 16^e Soirée Florence, le mercredi 2 mai 2018, en présence de Gaétan Barrette, ministre de la Santé et des Services sociaux du Québec, et de Diane Lamarre, porte-parole de l'opposition officielle en matière de santé, l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ) a célébré les réussites professionnelles de six infirmières et de deux infirmiers pour leur remarquable contribution à la profession, et ce, devant près de 430 invités.

Sur le thème « Tracer sa voie », la soirée animée par les chanteurs Marie-Ève Janvier et Jean-François Breau, se déroulait au Marché Bonsecours et a permis de ramasser 116 000 \$.

La Fondation de l'OIIQ remercie tout particulièrement les convives et les généreux commanditaires de la Soirée Florence 2018.

116 000 \$
en dons



Marie-Ève Janvier et Jean-François Breau, chanteurs et artistes.



Les huit lauréats de l'édition 2018 des Prix Florence en compagnie de Lyne Tremblay, présidente de la Fondation de l'OIIQ, et Lucie Tremblay, présidente de l'OIIQ. De gauche à droite, Sylvie Leclerc, Martine Gagnon, Christine Laliberté, Geneviève Ménard, Lyne Tremblay, Lucie Tremblay, Sylvie Cossette, Jessica Rassy, Julien Côté et Dave Bergeron.

PARTENAIRES

Présentateur officiel



Partenaires



CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au 31 mars 2019



PRÉSIDENTE

LYNE TREMBLAY

Inf., M. Sc. inf.
Consultante en soins infirmiers



VICE-PRÉSIDENTE

ODETTE ROY

Inf., M. Sc. inf., M.A.P., Ph. D.
Professeure associée
Faculté des sciences infirmières
Université de Montréal



TRÉSORIER

MICHEL GUINDON

B.A.A., M.B.A., Ph. D., FCPA
Professeur honoraire
HEC Montréal



SECRÉTAIRE

CAROLE MERCIER

Inf., B. Sc. inf., M. Sc. (adm. de la santé), IMHL, ASC
Secrétaire et directrice
Direction, Admission et registrariat
Ordre des infirmières et infirmiers du Québec



ADMINISTRATRICE

DENISE BROUSSEAU

Notaire, M.B.A., Adm.A., ASC
Directrice générale
Ordre des infirmières et infirmiers
du Québec



ADMINISTRATRICE

MARIE CACCHIONE

Adm.A.
Directrice principale, Exploitation
Marché de l'affinité
TD Assurance



ADMINISTRATEUR

BENOIT CARTIER

Président
Cartier



ADMINISTRATRICE

SYLVIE COULOMBE

Directrice, développement des
partenariats professionnels
Banque Nationale



ADMINISTRATRICE

MICHÈLE LAFRAMBOISE

M.B.A.
Associée
Normandin Beaudry, actuaires-conseils



ADMINISTRATEUR

LUC MATHIEU

Inf., D.B.A.
Président
Ordre des infirmières et
infirmiers du Québec



ADMINISTRATEUR

SYLVAIN NOLET

Adm.A.
Vice-président
Assurance des entreprises
La Capitale assurances générales inc.



ADMINISTRATEUR

MARIO PARENT

Président
Cosior Ti



ADMINISTRATEUR

ANDRÉ VAUTOUR

Avocat, M.B.A.
Associé
Lavery, De Billy, S.E.N.C.R.L.
Avocats



ADMINISTRATEUR

DAVID VEILLETTE

M.B.A., LL. B.
Vice-président
Affaires gouvernementales
Affaires publiques
McKesson Canada



ADMINISTRATEUR

GÉRALD-HENRI VUILLIEN

Adm.A.
Président
Finance Alternative Plus inc.

FONDATION DE L'ORDRE DES INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS DU QUÉBEC

Rapport de l'auditeur indépendant	page 14
Résultats et actif net	page 16
Flux de trésorerie	page 17
Situation financière	page 18
Notes complémentaires	page 19

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de la Fondation de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Fondation de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (ci-après la « Fondation »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2019 et les états des résultats et de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » du présent rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2019, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes sans but lucratif, la Fondation tire certains produits de la vente de billets de la Soirée Florence et d'apports dont il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre vérification de ces produits s'est limitée aux montants inscrits dans les comptes de la Fondation et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des produits de la vente de billets de la Soirée Florence et des apports, de l'excédent des produits par rapport aux charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices terminés les 31 mars 2019 et 2018 et de l'actif à court terme aux 31 mars 2019 et 2018 et de l'actif net aux 1^{er} avril 2018 et 2017 et aux 31 mars 2019 et 2018. Nous avons exprimé par conséquent une opinion avec réserve sur les états financiers pour l'exercice terminé le 31 mars 2018, en raison des incidences éventuelles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Fondation conformément aux règles de déontologie

qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Fondation ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Fondation.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Fondation à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Montréal, le 18 juin 2019

Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.

¹ CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique n° A116823

RÉSULTATS ET ACTIF NET

Exercice terminé le 31 mars 2019

	2019 \$	2018 \$
Produits		
Apports		
Inscription au Tableau	169 063	158 202
Cercle des leaders	3 300	6 688
Ordre des infirmières et infirmiers du Québec – Soirée Florence	10 000	–
À sa mémoire	485	665
Autres	1 862	2 405
Soirée Florence (note 5)	237 045	244 170
Tournoi de golf	48 179	39 862
Intérêts	4 371	3 127
Autres	797	1 665
	475 102	456 784
Charges		
Bourses et subventions	25 000	250 000
Soirée Florence (note 5)	120 743	140 290
Tournoi de golf	13 841	16 697
Honoraires de gestion (note 6)	36 792	32 636
Honoraires professionnels	12 004	6 000
Administration	4 265	4 765
Frais de transaction	3 994	3 986
Assurances	1 418	1 418
Promotion	–	783
	218 057	456 575
Excédent des produits par rapport aux charges	257 045	209
Actif net au début	404 699	404 490
Actif net à la fin	661 744	404 699

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

FLUX DE TRÉSORERIE

Exercice terminé le 31 mars 2019

	2019 \$	2018 \$
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits par rapport aux charges	257 045	209
Éléments hors caisse		
Variation nette d'éléments du fonds de roulement		
Apports à recevoir et autres créances	(10 700)	68 176
Frais payés d'avance	(4 358)	11 410
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement	5 913	(4 890)
Subventions à verser	(237 500)	(25 000)
Produits reportés – Soirée Florence	56 458	(33 528)
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	66 858	16 377
Activités de financement		
Variation nette du dû à l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec et flux de trésorerie liés aux activités de financement	4 652	23 640
Augmentation nette de l'encaisse	71 510	40 017
Encaisse au début	698 959	658 942
Encaisse à la fin	770 469	698 959

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

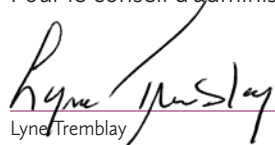
SITUATION FINANCIÈRE

Au 31 mars 2019

	2019 \$	2018 \$
Actif		
Court terme		
Encaisse	770 469	698 959
Apports à recevoir et autres créances (note 3)	151 912	141 212
Frais payés d'avance	16 691	12 333
	939 072	852 504
Passif		
Court terme		
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement	11 913	6 000
Dû à l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec, sans intérêt	36 792	32 140
Subventions à verser	125 000	362 500
Produits reportés – Soirée Florence (note 4)	103 623	47 165
	277 328	447 805
Actif net		
Non affecté	661 744	404 699
	939 072	852 504

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil d'administration



Lyne Tremblay
Présidente



Michel Guindon
Trésorier

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2019

1 STATUTS ET OBJECTIFS DE L'ORGANISME

La Fondation de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (ci-après la « Fondation »), constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*, est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. La Fondation a pour mission de promouvoir l'avancement des sciences et des soins infirmiers et de stimuler l'intérêt envers ces disciplines.

2 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation

Les états financiers de la Fondation sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers, la direction de la Fondation doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que la Fondation pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Actifs et passifs financiers

Évaluation initiale

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de la Fondation provenant d'opérations non conclues avec des apparentés sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs financiers ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents.

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de la Fondation sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement, la Fondation détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si la Fondation détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement est comptabilisée aux résultats au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

Constataion des produits

Apports

La Fondation applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et comptabilisés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré. Les apports reçus à titre de dotations sont présentés comme des augmentations directes de l'actif net.

NOTES COMPLÉMENTAIRES (suite)

Au 31 mars 2019

De plus, la Fondation constate les apports reçus sous forme de fournitures et de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'organisme aurait dû se procurer autrement ces fournitures et services pour son fonctionnement régulier.

Soirée Florence

Les produits de la Soirée Florence sont comptabilisés conformément à l'entente entre les parties, lorsque l'événement a eu lieu, que le montant est déterminé ou déterminable et que le recouvrement est raisonnablement assuré. Pour les produits de la Soirée Florence encaissés au comptant, ils sont comptabilisés lorsque l'événement a eu lieu. Le passif lié aux montants encaissés pour l'événement qui aura lieu après la fin d'exercice est comptabilisé à l'état de la situation financière à titre de produits reportés – Soirée Florence.

Tournoi de golf

Les produits du tournoi de golf sont comptabilisés lorsque le tournoi a eu lieu, que le montant est déterminé ou déterminable et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

3 APPORTS À RECEVOIR ET AUTRES CRÉANCES

	2019	2018
	\$	\$
Apports à recevoir liés aux inscriptions au Tableau perçus par l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ)	144 132	139 981
Taxes à la consommation	7 780	1 231
	151 912	141 212

4 PRODUITS REPORTÉS – SOIRÉE FLORENCE

	2019	2018
	\$	\$
Solde au début	47 165	80 693
Montant constaté à titre de produits	(47 165)	(80 693)
Montant encaissé pour le prochain exercice	103 623	47 165
Solde à la fin	103 623	47 165

5 SOIRÉE FLORENCE

	2019	2018
	\$	\$
Produits		
Produits tirés de la vente de billets	80 156	85 753
Commandites et autres services	166 889	158 417
	247 045	244 170
Charges		
	120 743	140 290
	126 302	103 880

6 OPÉRATIONS CONCLUES AVEC DES APPARENTÉS

L'OIIQ est constitué en vertu de la *Loi sur les infirmières et les infirmiers* et est régi par le *Code des professions*. Sa principale fonction est de protéger le public en contrôlant l'exercice de la profession par ses membres, en assurant la délivrance de permis d'exercice aux candidats à la profession et en maintenant à jour le Tableau des membres. L'OIIQ est un organisme sans but lucratif au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. La Fondation détient un intérêt économique dans l'OIIQ, car elle obtient des services de gestion et d'administration de l'OIIQ en contrepartie d'une compensation non significative.

Les opérations effectuées avec l'OIIQ se détaillent comme suit :

	2019	2018
	\$	\$
Produits		
Apport – Soirée Florence	10 000	–
Charges		
Honoraires de gestion	36 792	32 636

Ces opérations sont mesurées à la valeur d'échange, qui est la contrepartie établie et acceptée par les apparentés.

Dans le cours normal de ses activités, la Fondation a reçu de l'OIIQ en apports non monétaires des services tels que des bureaux, des ressources humaines, de la promotion, du matériel informatique et son site Web. En raison de la difficulté d'estimer la juste valeur de ces services, ces apports n'ont pas été comptabilisés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES (suite)

Au 31 mars 2019

7 RISQUES FINANCIERS

Risque de crédit

La Fondation est exposée au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière. La Fondation a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les apports à recevoir liés aux inscriptions au Tableau de l'OIIQ, étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour la Fondation.

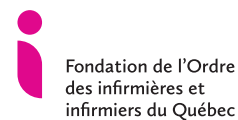
Risque de liquidité

Le risque de liquidité de la Fondation est le risque qu'elle éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. La Fondation est donc exposée au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.

8 ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Subséquent à la fin de l'exercice, la Fondation a accordé une subvention de 225 000 \$ dans le cadre du programme *Pour mieux soigner*.

CERCLE DES LEADERS DE LA SANTÉ 2018



Fondation de l'Ordre
des infirmières et
infirmiers du Québec

Pour mieux soigner.

Le Cercle des leaders de la santé regroupe des gens qui ont fait un don de 250 \$ ou plus au courant de l'année 2018 afin de soutenir l'avancement de la profession infirmière et des soins de santé au Québec. Participez à ce mouvement collectif et devenez, vous aussi, un leader de la santé.

Pour en savoir plus : fondationoiq.org/leaders

Merci aux donateurs pour votre générosité.

Denise Beaulieu	Johanne Lapointe
Louise Bélanger	Hélène Lefebvre
Denise Brosseau	Hugo Loïselle
Lyne Cloutier	Luc Mathieu
Sylvie Cossette	Guylaine Morin
Léonie Côté-Martin	Richard Morin
Manon Couture	Patricia O'Connor
Mario Dion	Yolaine Rioux
Odette Doyon	Diane Sicard Guindon
Ethikos	Vincent Thibeault-Côte
Lise Fillion	Lucie Tremblay
Johanne Goudreau	Lyne Tremblay
Ghyslaine Labrecque Lavoie	Philippe Voyer
France Laframboise	Gérald-Henri Vuillien
Michèle Laframboise	Dons individuels anonymes (64)
Cécile Lambert	Dons d'entreprises anonymes (28)

Merci à nos grands partenaires.

NOTRE MISSION

La **Fondation de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec** a pour mission de promouvoir l'avancement des sciences infirmières et des soins infirmiers, au bénéfice des patients. Elle appuie, de façon concrète, les infirmières et les infirmiers dans l'amélioration constante des soins. Elle finance des projets cliniques novateurs qui les aident à adopter, dans leur quotidien, les pratiques les plus efficaces pour le bien-être de leurs patients.



Fondation de l'Ordre
des infirmières et
infirmiers du Québec

Pour mieux soigner.

fondationoiiq.org